

5 Questions Nouvelles technologies: quelle aide à la personne?



Magazine ASD: Monsieur Corrado, 36% des utilisateurs d'appareils de télé-assistance en Suisse vivent dans les cantons de Vaud et Genève. Comment expliquez-vous cela?

Luigi Corrado: Les deux institutions ont développé une réflexion structurée sur le déploiement des technologies pour nos aînés qui s'intègre pleinement dans le cadre des prestations offertes à la clientèle. C'est une des raisons qui explique que 9100 clients sur 25 000

au total en Suisse bénéficiant d'une prestation de téléassistance vivent dans nos deux cantons.

4,2% seulement des innovations sont commercialisées. Le reste n'est-il constitué que de gadgets?

La situation est encore plus regrettable à mon sens. En effet, une étude récente a mis en évidence que 92,3% des solutions développées dans le cadre du programme AAL* étaient laissées sans suite. Les principales causes sont essentiellement liées au manque de prise en compte des besoins des usagers et du marché.

L'information sur l'utilisation de ces technologies est-elle suffisante et le regard du client est-il considéré?

Non l'information n'est pas suffisante et le regard du client n'est pas assez considéré. Raison pour laquelle, imad et l'AVASAD avec le soutien de la Fondation Leenaards ont décidé de mener une étude visant à identifier et analyser les besoins des personnes âgées dans le domaine des technologies. Celle-ci vient de démarrer.

Quels sont les critères les plus importants selon vous: la sécurité, le confort?

Il s'agit avant tout de répondre à un besoin qu'il soit sécuritaire ou pas en développant des solutions le moins stigmatisantes possibles et accessibles au plus grand nombre. Leur mise sur le marché devra procéder de l'éthique, du droit aux libertés fondamentales, du droit de décision en toute connaissance de cause.

La Suisse se trouve loin derrière les pays du Nord avec ce type d'aide à la personne. Que faut-il faire chez nous?

La différence principale avec certains pays du Nord de l'Europe réside dans le fait que la mise à disposition des technologies d'assistance est incluse dans les offres globales de soins à domicile. Ce qui n'est pas le cas dans la majorité des cantons en Suisse et qu'il faudrait changer afin de répondre aux défis qui nous attendent.

(*) AAL: Active and Assisted Living Programme, Programme européen visant à développer et mettre en œuvre des solutions innovantes au profit des aînés.

5 Questions à Luigi Corrado

ndc. Luigi Corrado débute sa carrière par une formation dans le domaine de l'architecture dans lequel il exerce durant dix ans. Il a suivi par la suite une formation universitaire en gérontologie complétée par un diplôme en sciences de gestion. Il est également titulaire d'un Executive Master of Business Administration en Gestion d'entreprise. Il travaille dans le maintien à domicile depuis vingt-quatre ans et occupe actuellement la fonction de directeur des Services généraux au sein de imad à Genève. Dans ce cadre il assume également la responsabilité du secteur des gérontechnologies.